
Thalwil, Genève, Berne, le 7 juin 2017

Communiqué aux médias

Garantir les droits des personnes handicapées dans la coopération internationale

La Suisse a ratifié la Convention relative aux droits des personnes handicapées en 2014. Cependant, son inclusion dans les projets et programmes de la DDC n'est pas encore satisfaisante, même si le Conseil fédéral souligne, dans ses réponses à deux interpellations, à quel point les droits des personnes handicapées sont importants. La Coalition suisse pour les droits des personnes handicapées dans la coopération au développement internationale (CDCI), qui regroupe CBM, Handicap International et FAIRMED, s'engage pour une mise en œuvre intégrale de la convention.

En ratifiant la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), la Suisse s'est prononcée en faveur de l'égalité des droits des personnes handicapées, au niveau national et international. Deux articles de la CDPH concernent la coopération sur le plan international: l'art. 11 traite des situations d'urgence humanitaires et l'art. 32 de la coopération au développement.

Deux interpellations

En juin 2016, le gouvernement suisse a traité, dans un rapport au Comité de l'ONU sur les droits humains, de la question de la mise en œuvre de ces deux articles. Dans ses explications concernant l'art. 11, le gouvernement n'aborde toutefois pas les droits des personnes handicapées en matière d'aide humanitaire d'urgence internationale. De même en ce qui concerne l'art. 32, les activités de la Direction du développement et de la coopération (DDC) sont évoquées de manière très générale, sans mentionner explicitement les personnes handicapées. Compte tenu de ces lacunes, les conseillères nationales Marianne Streiff-Feller (PEV) et Yvonne Feri (PS) ont chacune déposé une interpellation (voir ci-après des informations complémentaires).

Le Conseil fédéral reconnaît l'importance des droits

Dans sa réponse, qu'il a rendue publique avant la session de printemps qui débutait le 29 mai 2017, le Conseil fédéral reconnaît l'importance des droits des personnes handicapées. Cependant, il manque une prise en compte systématique de ces droits et leur mise en œuvre au sein des projets et programmes de la DDC. Il ne s'agit pas de définir une politique globale, car l'inclusion des personnes handicapées est une question plus vaste qui va au-delà de mesures spécifiques. Pour une complète mise en œuvre des articles 11 et 32, le

Conseil fédéral devrait notamment veiller à ce que des données sur le handicap soient collectées dans tous les projets. C'est ensuite seulement qu'il sera possible de mesurer l'impact de ceux-ci en ce qui concerne la mise en œuvre des droits des personnes handicapées.

Les efforts en matière d'inclusion des personnes handicapées dans le cadre de la coopération internationale et l'aide d'urgence humanitaire doivent aussi être intensifiés. Concrètement, cela signifie que tous les projets et programmes de la DDC doivent garantir, complètement et systématiquement, les droits des personnes handicapées. Et ce sur la base des droits humains, de la non-discrimination et de la participation des personnes handicapées à la vie sociale. Pour atteindre ces objectifs, il s'agit d'une part de mener des projets spécifiques visant à renforcer les droits et capacités de ce groupe de personnes particulièrement défavorisées pour leur permettre de jouir des mêmes conditions initiales que les personnes non handicapées. D'autre part, cela comprend la prise en compte systématique et à large échelle du handicap – au point de vue des droits humains et des personnes handicapées – dans la planification, l'implémentation et l'évaluation de tous les programmes de la coopération internationale et de l'aide humanitaire.

Publication CBM axée sur la recherche de solutions

La publication CBM intitulée «Inclusion Counts: The Economic Case for Disability-Inclusive Development» montre quels sont les coûts économiques et sociaux quand les personnes handicapées sont régulièrement exclues des processus et programmes de développement. Elle expose clairement comment la société toute entière profite sur le plan économique et social de l'inclusion des personnes handicapées dans les secteurs essentiels pour la société que sont la santé, la formation, le travail et la garantie d'un revenu minimum vital.

Dans cet ouvrage, les mécanismes de l'exclusion et de l'inclusion sont analysés sur le plan théorique et empirique, sur la base de l'analyse économique la plus complète de la littérature spécialisée disponible à ce jour. D'innombrables exemples pratiques du travail de CBM illustrent le fait que l'inclusion dans la coopération au développement peut être mise en œuvre avec succès et qu'elle contribue non seulement à améliorer la qualité de vie des personnes handicapées, mais aussi à promouvoir durablement le développement économique de la société dans son ensemble.

Informations complémentaires

[Téléchargement de la publication CBM](#) (anglais; sans barrières)

[Interpellation «Prendre en compte les droits des personnes handicapées dans la coopération au développement» et réponse du Conseil fédéral](#)

Cette interpellation a été déposée par la conseillère nationale Marianne Streiff-Feller (PEV)

[Interpellation «Personnes handicapées et coopération internationale» et réponse du Conseil fédéral](#)

Cette interpellation a été déposée par la conseillère nationale Yvonne Feri (PS)

[Téléchargement prise de position SKBIZ](#) (anglais)

Photos

[Téléchargement de photos](#)

Contacts

Mirjam Gasser

Responsable Advocacy

CBM Suisse

Schützenstrasse 7

8800 Thalwil

Tél.: 044 275 21 67

mirjam.gasser@cbmswiss.ch

Nadia Ben Said

Chargée des relations médias

Handicap International Suisse

Avenue de la Paix 11

1202 Genève

Tél.: 022 710 93 36

Mob.: 076 321 48 11

NBENSAID@Handicap-International.ch

Paul Tschurtschenthaler

Responsable Marketing/collecte de fonds

Aarberggasse 29

Case postale

3001 Berne

Tél.: 031 311 77 97 (centrale)

Tél.: 031 310 55 67 (direct)

paul.tschurtschenthaler@fairmed.ch

A propos de CBM

CBM Mission chrétienne pour les aveugles (www.cbmswiss.ch) est une organisation d'aide au développement indépendante et chrétienne, active dans les pays en développement. Depuis 100 ans, CBM vient en aide aux personnes aveugles ou souffrant d'autres handicaps – sans distinction de nationalité, d'ethnie, de sexe ou de religion. Les onze organisations nationales de CBM soutiennent actuellement 650 projets de développement dans 63 pays. CBM permet de prévenir et de guérir la cécité ainsi que d'autres handicaps et elle forme du personnel spécialisé indigène. Reconnue par le ZEWO, CBM en porte le label. Elle est aussi partenaire de la Chaîne de la Bonheur.

A propos de Handicap International

Handicap International est une organisation caritative indépendante qui intervient dans des situations d'exclusion sociale et de pauvreté, de conflits et de catastrophes. Elle soutient les personnes handicapées et d'autres personnes nécessiteuses pour que leurs besoins fondamentaux soient couverts, que leurs conditions de vie s'améliorent et que leurs droits fondamentaux soient mieux respectés.

L'organisation est active dans près de 60 pays. Handicap International est l'un des six membres fondateurs de la Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel (ICBL), qui a reçu le Prix Nobel de la Paix en 1997, et elle est membre actif de la Coalition internationale contre les bombes à sous-munitions (CMC). En 2011, Handicap International a été distingué par le prix Conrad N. Hilton Humanitarian Prize.

A Genève, la **Broken Chair** symbolise la lutte contre les armes explosives et contre la violence faite aux populations civiles dans les conflits armés. Ce monument créé par l'artiste Daniel Berset sur mandat de Handicap International, situé en face du bureau genevois des Nations Unies, représente un défi à la communauté internationale. Il lui rappelle son obligation de respecter le droit humanitaire des peuples et de protéger la population civile contre l'emploi d'armes explosives en zones peuplées.

A propos de FAIRMED

FAIRMED est une organisation internationale active dans l'aide au développement, avec siège à Berne. FAIRMED permet que les plus pauvres parmi les pauvres bénéficient de soins médicaux et mène des campagnes de prévention des maladies. Dans cette perspective, nous nous concentrons sur les maladies tropicales dites négligées (MTN) qui touchent plus d'un milliard de personnes dans le monde. L'inclusion des personnes handicapées est aussi un volet important de notre travail car 15-20% de la population qui réside dans les pays où nous menons des projets est concernée par l'une ou l'autre forme de handicap.

Dans le cadre d'une collaboration basée sur le partenariat et l'égalité, nous mettons tout en œuvre pour améliorer de manière durable la santé de tous. Nous travaillons avec des collaborateurs locaux, les gouvernements, des organisations partenaires et des bénéficiaires d'aide. Nous avons aussi pour objectif de faire davantage prendre conscience à la population suisse que l'inégalité en matière de santé est évitable.